

Prêt à travailler avec l'ensemble des acteurs des territoires

Énerg'iV accompagne tout type de porteur de projet et favorise les partenariats locaux en travaillant aussi bien avec :



Le secteur privé

Développeurs, installateurs, agriculteurs, transporteurs... Énerg'iV vous apporte la solidité d'un acteur public allié à la flexibilité du privé. Grâce à son image et à ses nombreux contacts, cette société est pour vous un partenaire fiable qui pourra notamment vous apporter son expertise en consultation citoyenne et publique.



Recherche et développement



Les collectivités locales

Énerg'iV est une société publique détenue majoritairement par le SDE35, c'est donc aussi la vôtre. Grâce à ses différents partenariats avec les acteurs économiques, mais également le tissu associatif et citoyen, cette société est pour vous un partenaire indépendant qui pourra réaliser, ou coréaliser, vos projets d'énergie renouvelable. Cela concerne aussi bien les projets situés sur votre patrimoine (toitures de bâtiments publics...) que ceux situés sur le reste de votre territoire.



Expertise : financière, juridique, citoyenne, publique

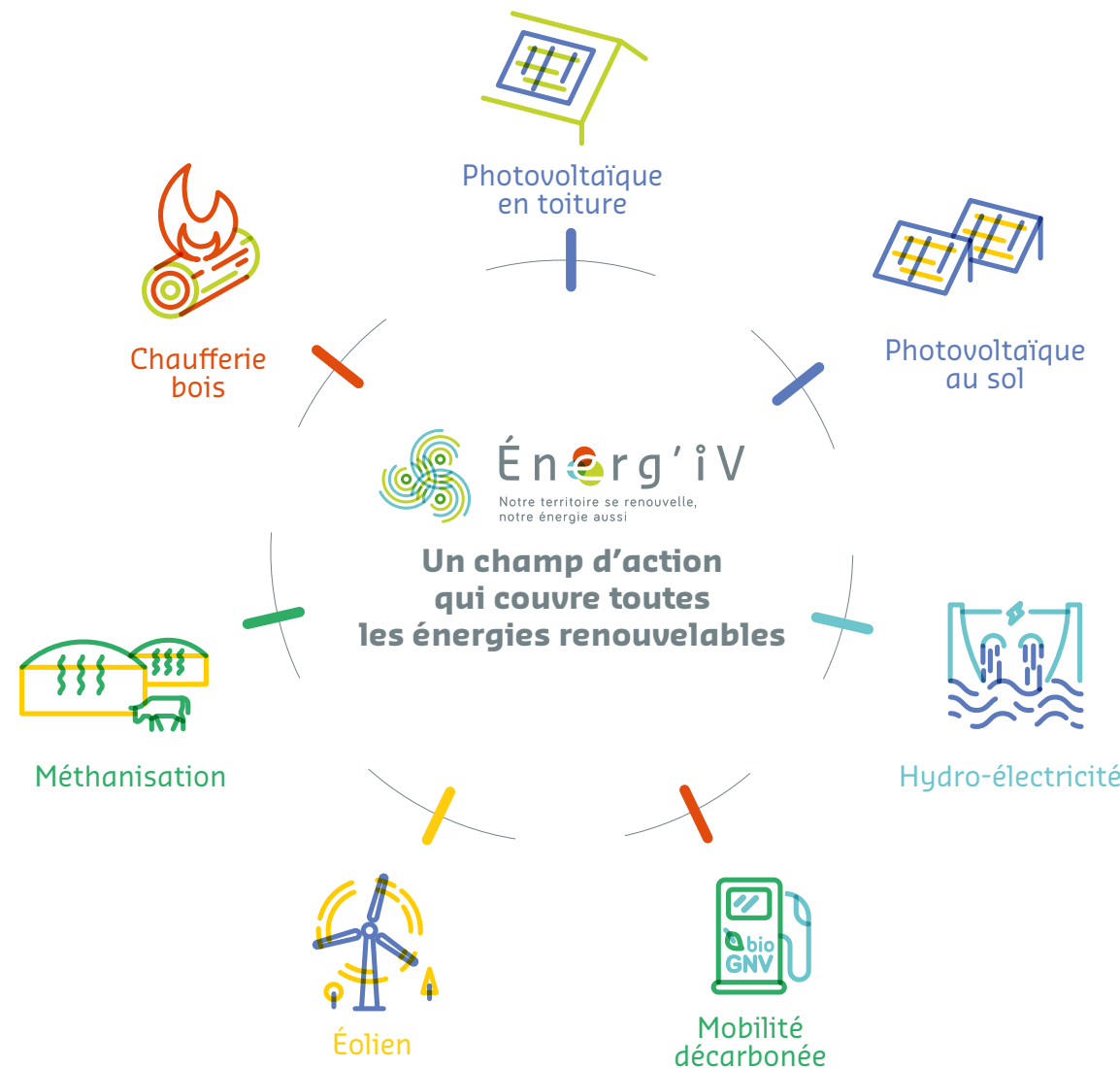


Les associations et collectifs de citoyens

Énerg'iV a inscrit dans ses statuts la volonté de promouvoir l'investissement citoyen. Grâce à ses capacités d'ingénierie et d'investissement, cette société est pour vous un partenaire de confiance qui pourra notamment vous accompagner dans la structuration de votre coopérative citoyenne ou encore financer la phase d'émergence de votre projet tout en vous assurant que celui-ci reste majoritairement citoyen à terme.



Animation/réseau



ORIGINAL COMMUNICATION PHOTOS : © SDE35

energiv.fr

Énerg'iV

Siège du SDE35
Village des collectivités territoriales d'Ille-et-Vilaine
1 avenue de Tizé - CS 43603
35236 THORIGNE-FOUILLARD

02 99 23 15 55

contact@energiv.fr

Énerg'iV : La SEM dédiée à la transition énergétique en Ile-et-Vilaine

Des enjeux territoriaux avérés

Bien qu'en progression constante, la production d'énergie renouvelable en Ile-et-Vilaine reste en deçà des objectifs nationaux et régionaux fixés pour répondre aux défis de la transition énergétique et à l'urgence climatique.

Pour l'heure, moins de 10% de l'énergie électrique consommée en Ile-et-Vilaine est d'origine renouvelable, et les taux sont encore plus faibles pour le gaz.



Bénéfices et service public, c'est possible ?

Bien sûr ! Énerg'iV est gérée comme une entreprise privée mais son objectif reste celui du service public, garantissant ainsi :

- un modèle différent grâce à une vision territoriale ;
- l'intérêt public : activité et bénéfices générés au profit des Bretonnais ;
- le développement du département : émergence de filières économiques créatrices d'emplois et de retombées économiques ;
- une adhésion des différents acteurs grâce à une expertise dans la concertation locale et citoyenne.

Construire un avenir durable

Énerg'iV a été créée afin de :

- **massifier** le développement des projets d'énergie renouvelable en s'imposant techniquement et financièrement dès les phases d'amorçage ;
- **favoriser l'acceptation** des projets en intégrant systématiquement une démarche de concertation le plus en amont possible, et en favorisant l'investissement citoyen dès que les projets le permettent ;
- permettre aux communes, aux intercommunalités et aux citoyens **d'être acteurs** de la transition énergétique de leur territoire ;
- participer au développement de la **mobilité décarbonée** de demain, qu'elle soit électrique, gaz naturel ou hydrogène.



Une implication adaptée à chaque projet

Énerg'iV : partenaire de vos projets

Entité majoritairement publique, Énerg'iV est en mesure de garantir l'intégration locale des projets développés par des tiers. Elle apporte une expertise neutre aux différents acteurs que sont les entreprises privées, les collectivités territoriales et les citoyens. Elle participe activement aux démarches de concertation et favorise ainsi l'acceptation locale des projets. Les prises de participation d'Énerg'iV dans les projets initiés par des tiers pourront être minoritaires ou majoritaires, selon les attentes des partenaires et du territoire.

Énerg'iV : développeur de projets multi-acteurs territoriaux

Grâce à son expertise technique, financière, juridique et territoriale, Énerg'iV sera en mesure d'initier des projets territoriaux complexes en mobilisant autour d'elle des acteurs privés et publics. Les prises de participation d'Énerg'iV dans les projets initiés par elle-même ont vocation à être majoritaires, mais pourront être adaptées selon les attentes des partenaires et du territoire.



Le choix de l'innovation

Dans le cadre de plusieurs démarches novatrices, dont SMILE, Énerg'iV et ses trois membres publics mènent sur fonds propres le développement de projets expérimentaux. Ceux-ci doivent permettre d'accompagner la maturation technologique / économique / réglementaire du service de l'énergie de demain.

32%

OBJECTIF

Concourir activement à l'atteinte de l'objectif de 32% d'énergie renouvelable dans notre consommation finale d'ici 2030

120

Gwh/an

Production annuelle estimée sur le portefeuille de projets intégrés à Énerg'iV



SDe35

64,2%

METROPOLE
Rennes

5,8%

Ile & Vilaine
LE DEPARTEMENT

6,7%

10%

CAISSE D'EPARGNE

CRÉDIT AGRICOLE

Crédit Mutuel
ARKEA

13,3%

BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

6 M€

Pourquoi une Société d'Économie Mixte Locale (SEML) ?

Énerg'iV, par l'association d'acteurs publics et privés, favorisera l'émergence de projets énergétiques sur le département d'Ile-et-Vilaine. Les champs d'action de la SEML permettront de couvrir l'ensemble des énergies renouvelables.

